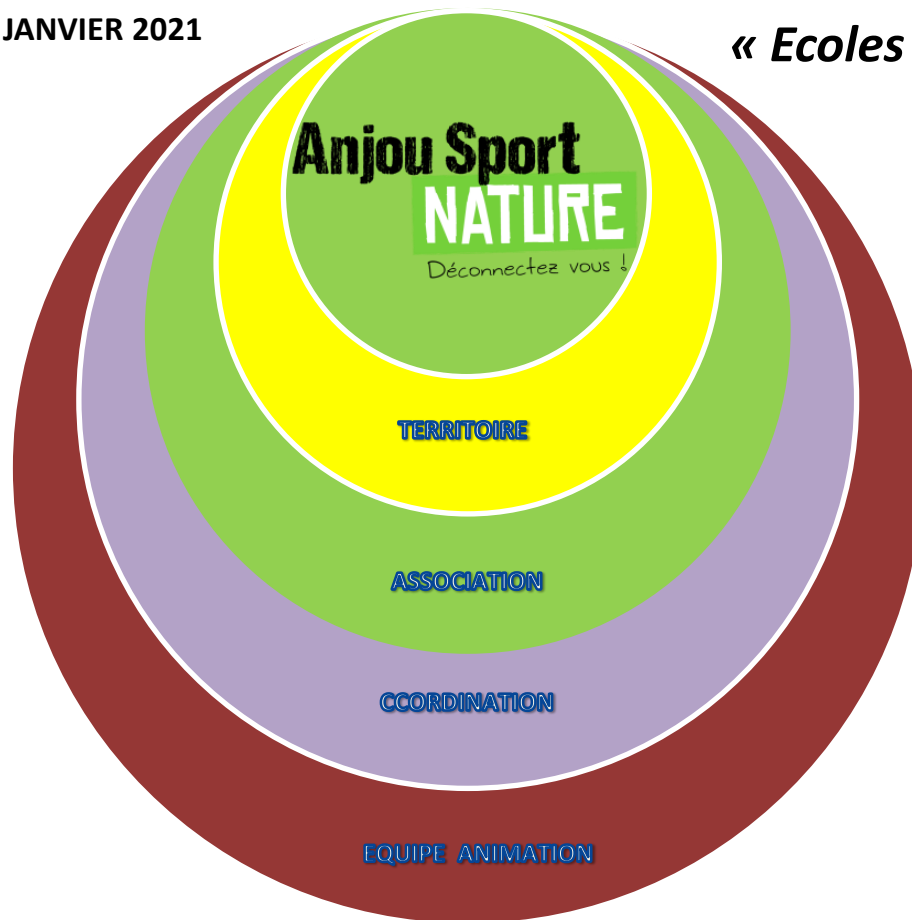


**PROJET
EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE
Règlement intérieur
2021**

Mise à jour JANVIER 2021

Kid' Ado Adulte

« Vacances Actives » et « Kid'Vacances »
« Kid' Mercredis »
« Ecoles de sports Multisports »



santé
famille
retraite
services

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE
9312Z

Président : François Landerie (2020-...)
Conseil d'administration – 11 membres

 Route de la Mayenne, 49220 La Jaille Yvon
 02.41.95.14.32
 contact@anjousportnature.com
 www.anjousportnature.com

Directeur : Vincent Aubry

Adresse mail :
v.aubry@anjousportnature.com

Directeurs Adjoints :

Sophie Leblanc et Sébastien Chapelle

s.leblanc@anjousportnature.com
s.chapelle@anjousportnature.com

**Coordinatrice : Mélinda
Thébault**

Adresse mail :
m.thebault@anjousportnature.com

Animateurs
éducateurs
encadrant
l'ACM /
permanents
associatifs

Educateurs
sportifs /
permanents
associatifs

Animateurs et
éducateurs
sportifs /
Saisonniers




Kid' Ado Adulte
« Vacances Actives » et « Kid'Vacances »
« Kid' Mercredis »
« Ecoles de sports Multisports »

Lieux d'implantation :

Kid' Ado

Espace Henry de Messey, rue de la
Charmille, 49220 La Jaille Yvon

Ecoles de sports
Salle Paulette Fouillet,
49220 Le lion d'Angers

 alsh@anjousportnature.com

Périodes de fonctionnement :

Kid' Ado : mercredis scolaires et toutes les
vacances scolaires, sauf congés de fin
d'année

Ecoles de sports Multisports :

3-5 ans : tous les lundis scolaires
Adultes : tous les mardis de septembre à
juillet, sauf congés de fin d'année

Coordinatrice : **Méline Thébault**

BEATEP « Activités sociales et vie locale – Option enfance jeunesse périscolaire »

DEJEPS « Développement de projets territoires et réseaux »

Animateurs
éducateurs encadrant
l'ACM / permanents
associatifs

Individus :

Laetitia Meignan,

Animatrice

BPJEPS « Loisirs tout public »

Corentin Bernard,

Référent Vacances Actives

Educateur sportif

BPJEPS « Activités physiques pour tous »

Educateurs sportifs /
permanents associatifs

Individus :

Jean Sebastien Fourny,

Educateur sportif – Licence STAPS

Florian Taudon,

Moniteur sportif

Licence STAPS

Florian Benoist,

Educateur sportif

BPJEPS « Activités physiques pour tous »

Pierrick Gaté,

Moniteur sportif

BPJEPS « Activités physiques pour tous »

Charles Goujon,

Moniteur sportif

Licence STAPS

Anthony Bourgeois,

Moniteur sportif

DEUG STAPS, BPJEPS « Activités physiques
pour tous »

UCC Direction d'un ACM, BNSSA

Marcellin Hamard, Moniteur sportif -

Salarié permanent - BPJEPS « Activités
physiques pour tous »

Animateurs et
éducateurs sportifs /
Saisonniers

Individus :

DANS L'ANNEE :

Apprenants Apprentis,

Educateurs sportifs en apprentissage

BPJEPS « Activités physiques pour
tous »

Stagiaires BAFA

POUR LA PERIODE ESTIVALE :

Equipe été : Bafa confirmés ou
stagiaires, BAFD confirmés, BPJEPS
« Loisirs tout public »,
BPJEPS « Activités physiques pour
tous », licence STAPS





Kid' Ado Adulte

« Vacances Actives » et « Kid'Vacances » - « Kid' Mercredis » -

Public visé : 2 tranches d'âge pour 3 dénominations

- **Kid' Mercredi** de 6 à 12 ans – Capacité maximale : 36 enfants
- **Kid' vacances** de 6 à 10 ans – Capacité maximale : 36 enfants
- **Vacances actives** de 11 à 16 ans – Capacité maximale : 24 jeunes

Lieux d'accueil :

- La mairie de La Jaille Yvon met à disposition, de manière prioritaire, la salle Henri de Messey, salle des fêtes restaurée au cours de l'année 2019, avec des clauses financières de la CAF. L'accueil de loisirs y séjourne donc tous les mercredis, petites vacances scolaires et été complet, avec des rangements fermés à clé, à utilisation exclusive de l'ACM.
- La mairie assure notamment une location partielle durant les vacances scolaires de cet espace, afin que la vie collective des enfants soit respectée et reste dans de bonnes conditions sanitaires.
- La mairie a pris en compte les besoins de l'enfant et y a installé le matériel adéquat pour son accueil : point d'eau dans la salle d'activité, espace de plein pied accessible aux personnes à mobilité réduite, tables et chaises adaptées.
- La mairie met à disposition les différents lieux en extérieur, city stade, terrain herbeux, parc de jeux...
- Les installations propres à la Base Anjou Sport Nature : camping, terrains de paint-ball et grands jeux, mur d'escalade
- Des locations ou prêt de salles de sports, sur demande et au besoin des activités

« Ecoles de sports Multisports »

Public visé : 2 tranches d'âge pour 2021

- **3-5 ans** – Capacités maximale : 20 enfants / groupe
- **Adultes** de 17 à ++ ans – Capacité maximale : 22 adultes

Lieux d'accueil :

- La CCVHA met à disposition la salle Paulette Fouillet du Lion d'Angers
- La mairie du Lion d'Angers met à disposition des terrains en extérieur, terrain de Guenelle et city stade
- Les installations propres à la Base Anjou Sport Nature : camping, terrains de paint-ball et grands jeux, mur d'escalade ...

Le projet Associatif 2021- 2025

Le projet Educatif et Pédagogique de Kid' Ado Adulte 2021

Le projet associatif de l'association a été validé le 13 janvier 2021, pour les années de 2021 à 2025.

4 axes stratégiques ont été définis, ainsi que les objectifs à travailler pour permettre la réussite et la mise en place de ces axes au sein de l'association.

La CCVHA a la compétence enfance - jeunesse extrascolaire et enfance périscolaire (mercredis). A ce titre l'écriture d'un Projet Educatif de Territoire est menée ; chaque structure exerçant sur le territoire de la CCVHA doit y répondre dans ses objectifs propres . Ce PEDT est évolutif au secteur enfance – jeunesse 3-25 ans.

Le projet éducatif et pédagogique de Kid' Ado Adulte découle, tient compte et doit répondre au projet associatif d'Anjou Sport Nature.

Il est élaboré par la coordinatrice et l'équipe d'animation ACM. Il est validé par le Conseil d'Administration et le CODIR de l'association.

Il a pour vocation de définir les engagements, les priorités et les principes des accueils : **Kid' Ado et Ecoles de sports**.

Il définit le sens de nos actions et fixe les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Le projet éducatif prend en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des personnes accueillies.

Principes fondamentaux de l'accueil :

L'accueil collectif de mineurs (ACM) est itinérant et a pour vocation la prise en charge des enfants et jeunes de 6 à 16 ans de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA) qui s'inscrivent sur les journées loisirs ou séjours proposés tout au long de l'année, ainsi que les enfants et jeunes d'autres territoires qui souhaitent participer à nos animations. Une attention particulière est apportée aux publics en situation particulière : faible quotient, handicap, retrait de l'autorité parentale et placement en famille d'accueil..., afin de leur permettre cette pratique d'activités (INCLUSION SOCIALE, EDUCATIVE ET AFFECTIVE)

Cet accueil donne la possibilité aux jeunes de découvrir et de pratiquer un grand nombre d'activités sportives, socioculturelles et environnementales, de manière locale ou régionale, voir en France.

Les Ecoles de sports Multisports (ESM) offrent la possibilité à différentes tranches d'âge de pratiquer ensemble du Multisports, avec une véritable évolution sportive dans la pratique, mais sans notion de compétition. On parle de sport-santé, pour tous.

•Axe 1 : Les loisirs sportifs, comme outils de développement l'activité physique chez les habitants du territoire

Pas d'axe loisirs sportifs sur le territoire de la CCVHA

- Favoriser les apprentissages par la pratique ludo-sportive régulière.
- Favoriser la prise en considération de l'individu au sein d'un groupe en développant les notions de savoir-faire, de savoir être, d'entraide et de respect (de soi, des autres, de l'environnement, de la sécurité).
- Favoriser la prise en considération du développement durable en incitant l'évolution d'un statut de consommateur ludo-sportif à un comportement d'éco-sportif.
- Intégrer et véhiculer la notion de sécurité dans tous les apprentissages et toutes les activités par un comportement exemplaire.

- Accéder aux loisirs de proximité
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et jeunes accueillis par la découverte et l'accès aux loisirs de proximité
- Proposer une marge de progression dans les pratiques, sans notion de compétitivité

- Proposer des activités originales et variées (sportives, créatives culturelles et environnementales) exploitant les possibilités structurelles des sites d'Anjou Sport Nature / adaptées à tous par le biais de variantes et des temps de vie commune favorisant la communication et le partage / pédagogie du sport
- Donner une place à chacun en dépit de ses limites physiques ou intellectuelles et mettre en œuvre des jeux de connaissance variés permettant aux enfants de découvrir leurs différences pour mieux les accepter
- Inclure dans nos activités la notion de sport-santé, bien-être / Amener à être un éco-sportif
- Mettre en place des cycles évolutifs de pratiques sportives pour l'ESM

- Création d'un programme d'animations sportives sur l'ACM tout au long de l'année dans nos différents accueils
- Mise en place un outil de progression du pratiquant sportif (pour l'éducateur sportif ou fait par le sportif ?) – Le livret du sportif
- Définition de ce qu'est l'éco-sportif / Apport des notions alimentaires, respect de l'environnement et développement durable dans le sport
- Développement des écoles de sports Multisports sur la CCVHA et autres départements :
 - 3-5 ans +1 en 2021 / +2 en 2022
 - Adultes +1 en 2021 / +2 en 2022
 - Ado : reconduction sur Le Lion d'Angers en septembre 2021
 - Seniors / en réflexion avec la CCVHA
- Défendre le sport santé, aucune notion de compétition
-

O
B
J
E
C
T
I
F
S

A
C
T
I
O
N
S

•Axe2 : Être acteur du déclouonnement des territoires ruraux et développer le vivre ensemble

Axe 1 : la citoyenneté – Axe 2 : le public et ses spécificités – Axe 3 : le territoire – Axe 4 : co-construction d'une cohérence éducative

- Contribuer à la mobilité sur le territoire et faciliter l'accès aux sites de loisirs sportifs et plus particulièrement les loisirs et loisirs sportifs de pleine nature.
- Favoriser le développement rural par le déploiement ou l'implantation d'actions ou de solutions touristiques, de loisirs ou de formation au cœur des territoires.
- Favoriser l'accès aux loisirs, aux loisirs sportifs ou aux loisirs sportifs de pleine nature par la mobilité des personnes ou la mobilité vers les personnes.
- Favoriser les liens intergénérationnels par le biais des activités de loisirs

- Répondre à une demande de mobilité avec notre système de navettes
- Prendre en charge les jeunes de 6 à 16 ans de la CCVHA et autres territoires dans des animations sportives et autres
- Favoriser l'autonomie / se construire, se responsabiliser, s'exprimer, acquérir de nouvelles connaissances et compétences
- Avoir une attitude éducative / Dynamiser le territoire rural
- Favoriser l'inclusion sociale, éducative et affective des publics
- Interaction constante entre personne et milieu / Créer du lien entre Anjou Sport Nature et les familles adhérentes

- Mettre à la disposition de tous les enfants et jeunes de la CCVHA et hors CCVHA un service de transport permettant de venir et de repartir de l'ACM depuis et en direction de leur commune
- Animer des activités que les enfants et jeunes (n') ont pas ou peu l'habitude de réaliser : innover et enrichir l'existant, développer des nouveaux concepts / Exploiter les ressources naturelles et infrastructurelles de la CCVHA pour les valoriser auprès de notre public
- Donner du plaisir à venir et à revenir dans le cadre des activités de l'ACM, de la base de loisirs ou des sorties organisées par l'ACM
- Proposer des temps d'animation occasionnels sur la CCVHA / Exporter nos activités / Travailler en réseaux avec les autres structures ayant une action auprès d'enfants ou de jeunes dans le champ de l'animation sur le territoire / Proposer des temps forts inter-accueils de loisirs ou inter-espaces jeunes : sorties, journées exceptionnelles
- Proposer des jeux et des temps de coopération autant dans les activités que dans la vie quotidienne
- Mettre en œuvre des séjours nécessitant la participation de chacun pour le bon déroulement de la vie quotidienne / Associer les enfants et les jeunes au choix des menus et à l'organisation des tâches ménagères / Amener les enfants et les jeunes à participer à toutes les tâches : préparation de la table, rangement du matériel... / Responsabiliser les enfants et les jeunes quant à leur hygiène en passant par le dialogue et les explications => faire confiance en responsabilisant

- O
B
J
E
C
T
I
F
S
- Susciter les échanges avec les publics pour prendre en compte leurs goûts et leurs propositions / Prendre en compte leurs points de vue ainsi que leurs critiques en instaurant un climat de confiance basé sur l'échange et la liberté d'expression
 - Valoriser chaque enfant ou jeune pour ce qu'il est et pour ce qu'il apporte au groupe / Prêter une attention particulière aux relations entre enfants et entre jeunes afin d'être vigilants quant au bien-être de chacun au sein de l'ACM / Défendre l'équité entre tous à commencer par les enfants des salariés d'Anjou Sport Nature / Privilégier la valeur morale des actes réalisés par les enfants
 - Les notions de respect des règles de vie, respect des différences, respect de soi-même et la place de chacun dans le groupe seront abordées lors de temps discussions / Accepter et faire accepter de faire des concessions et des compromis notamment dans le choix des activités sur les temps de transition (accueil du matin, post-déjeuner, post-goûter...)
 - Optimiser la communication de nos actions en exploitant un maximum d'outils (mails, réseaux sociaux, news letters, site internet, courrier, diffusion de plaquettes dans les écoles...) et en anticipant cette communication / Interroger les familles par le biais d'une enquête permettant de mieux cerner leurs attentes vis-à-vis de l'association et de mesurer leur connaissance de notre fonctionnement.
 - Proposer des moments conviviaux à destination des parents avec leurs enfants / Organiser des temps forts sous la forme de rencontres enfants – parents – animateurs / Susciter l'engagement des jeunes et des familles dans l'animation d'activités sur leurs communes
 - Investir les enfants et les jeunes dans l'organisation et la préparation de ces temps / Permettre aux enfants de faire découvrir les sites d'Anjou Sport Nature à leurs parents

- A
C
T
I
O
N
S
- Mise en place d'un planning organisationnel des journées pour que les animateurs soient plus dans l'animation des temps de vie quotidienne / journée ou séjour / Les temps de péricentre / repas sont des temps d'animation – il faut donc les animer
 - Proposition de locations de jeux auprès de prestataires pour varier les temps d'animation auprès des jeunes et des enfants durant les vacances
 - Nécessité d'avoir un lieu qui suscite l'échange et la communication, notamment avec les ado - mise en place d'un coin détente été sur la terrasse – qu'en est-il des autres temps de vacances ? / Mise en place de temps d'échange de sujets intéressants pour les Vacances Actives pour entrer dans une nouvelle communication avec eux, les intéresser, leur donner l'envie de venir et revenir.
 - Avoir un référent Vacances Actives qui puisse suivre le groupe sur les vacances, et initier des projets de jeunes
 - Création d'un planning d'activités permettant la découverte du patrimoine local et environnemental
 - Organisation des temps commun avec les autres structures
 - Organisation des séjours sur le territoire, pour faire connaître et pratiquer à partir de nos ressources propres ou proches
 - Organisation des séjours à l'extérieur pour faire découvrir une richesse particulière que notre territoire ne peut nous proposer
 - Mise en place d'un planning d'activité enfants jeunes, adultes, parentalité...
 - Mise en place d'un protocole communication / comment faire ? Quelle photo ? Quel média ?

•Axe3 : Être un acteur engagé du développement durable

Axe 1 : la citoyenneté – Axe 3 : le territoire – Axe 4 : co-construction d'une cohérence éducative

- Favoriser l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, et sa préservation.
- Former les professionnels du sport et du tourisme à concevoir des activités de pleine nature minimisant l'impact sur l'environnement.
- Inciter par des outils et la formation nos équipes à une démarche éco-citoyen au quotidien.
- Favoriser l'emploi local, l'apprentissage et le partage d'emploi.
- Renforcer les liens sociaux, économiques et politiques avec les partenaires locaux.
- Favoriser la liaison courte et le consommer local.

- Répondre à une demande de mobilité avec notre système de navettes / covoiturage
- Favoriser la construction du public / Favoriser la responsabilité des enfants et des jeunes dans leur vie quotidienne au sein de l'association et en dehors
- Interaction constante entre personne et milieu / Dynamiser le territoire rural
- Avoir une attitude éducative
- Promouvoir au sein des différents accueils des actions de développement durable
- Proposer et mettre en place une réflexion éco-citoyenne dans la vie quotidienne de l'ACM – journée et séjour

- Développer notre système de navettes sur d'autres communes / Chercher à aller vers de l'éco-voiturage
- Développer un système d'accueil péricentre ponctuel dans certaines communes rurales pour diriger ensuite les enfants vers ASN
- Mettre en œuvre des séjours éco-responsables
- Proposer des temps forts Familles avec la thématique Développement Durable : sorties, journées exceptionnelles

- Réflexion sur le système de navette actuel, développer d'autres points d'arrêt, moderniser notre parc véhicule
- Réflexion sur la mise en place d'accueils ponctuels dans les communes rurales et ramener les enfants et jeunes à ASN pour l'animation
- Réflexion sur un catalogue d'action et animations à mener au sein de l'ACM / actions famille autour du Développement durable / parentalité
- Mise en place des gestes éco-citoyens dans la vie quotidienne de l'ACM et des écoles de sports
- Création d'emploi / maintien de l'emploi actuel
- Coopération avec des produits locaux et traiteur pour une restauration santé

•Axe 4 : être un relais patrimonial et culturel

Axe 2 : le public et ses spécificités – Axe 3 : le territoire

- Favoriser l'accès aux sites patrimoniaux et culturels du territoire
- Renforcer les liens avec les acteurs culturels
- Favoriser le rapprochement des univers de la culture, du patrimoine, du loisir et du sports par des actions de sensibilisation ou collaboratives

- Participer à la découverte des richesses de leur territoire : sportives, culturelles, patrimoniales, environnementales, sociétales... / Dynamiser le territoire rural
- Accéder aux loisirs de proximité / Contribuer à l'épanouissement des enfants et jeunes accueillis par la découverte et l'accès aux loisirs de proximité

- Animer des activités que les enfants et jeunes (n') ont pas ou peu l'habitude de réaliser : innover et enrichir l'existant, développer des nouveaux concepts
- Proposer des activités originales et variées (sportives, créatives et culturelles) exploitant les possibilités structurelles des sites d'Anjou Sport Nature
- Exploiter les ressources naturelles et infrastructurelles de la CCVHA pour les valoriser auprès de notre public.
- Proposer des temps d'animation occasionnels sur la CCVHA / Exporter nos activités.
- Travailler en réseaux avec les autres structures ayant une action auprès d'enfants ou de jeunes dans le champ de l'animation sur le territoire
- Développer et améliorer nos modes de communication autour de nos activités
- Optimiser la communication de nos actions en exploitant un maximum d'outils (mails, Facebook, news letters, site internet, courrier, diffusion de plaquettes dans les écoles...) et en anticipant cette communication

- Promotion des activités sportives de l'association
- Utilisation des salles de sports du territoire / Proposer des sorties chez des prestataires locaux, départementaux et régionaux
- Communication par réseaux sociaux hebdomadaire
- Mise en avant dans nos communications nos partenaires et leurs prestations
-

O
B
J
E
C
T
I
F
S

A
C
T
I
O
N
S

Kid' Ado Adulte : ORGANISATION / Règlement intérieur

Inscriptions

Toute demande d'inscription à l'accueil de loisirs se fait sur le portail famille ou en nous contactant en cas d'urgence.

- Sur <https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr>
- Bien remplir : nom / prénom / coordonnées complètes de l'enfant, date de naissance, votre quotient familial avec justificatif sur le portail, les infos identitaires de la famille, autorisations et renseignements sanitaires
- Par téléphone : 02.41.95.14.32. (pour aider au besoin)
- Tout changement de situation familiale doit être impérativement signalé à Anjou Sport Nature, à la CAF et sur le portail.
- Pensez à bien inscrire pour les activités et pour les navettes (2 inscriptions distinctes)

Paiement des factures

- Les factures sont éditées dans les 1^{ers} jours du mois suivant l'utilisation des prestations
- Le paiement des factures se fait par prélèvement au 10 du mois en cours OU par télépaiement, espèces, Chèques ANCV, tickets CAF et MSA, Coupon sport, CB
- En cas d'impayés, les inscriptions aux prestations seront bloquées automatiquement ; le blocage sera notifié sur votre portail familles

Transport

- Les horaires de ramassage sont transmis la veille et consultables sur notre site internet <https://www.anjousportnature.com/kid-ado-adulte>
- Les circuits de ramassage sont adaptés chaque jour en fonction des demandes, sur la CCVHA et 2 communes hors CCVHA.
- Mercredis entre 8 et 9h, 13-14h et 17-18h
- Les vacances 8-9h et 17-18h pour les Kid' Vacances et les Vacances Actives
- En cas de nécessité, les horaires peuvent être de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30
- Le service de ramassage se fait sur demande sur le portail famille, selon les tarifs ci-dessous

Navettes aller-retour par jour	CCVHA	Hors CCVHA
QF 0.599€	1.10	1.50
QF 600.1056€	1.20	1.60
QF 1057+++	1.30	1.70

Accueil péricentre

- Un accueil péricentre est possible sur inscription les mercredis et vacances scolaires
- Selon 2 horaires au choix le matin et 1 le soir : 7h-8h50 ou 8h-8h50 et 17-18h

Péricentre matin ou soir	CCVHA	Hors CCVHA
QF 0.599€	1.10	1.50
QF 600.1056€	1.20	1.60
QF 1057+++	1.30	1.70

Accueil de loisirs Mercredis et vacances scolaires

- Des tarifs adaptés à différents quotients
- Des tarifs adaptés aux populations de la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou
- Des tarifs adaptés hors CCVHA
- Adhésion individuelle annuelle obligatoire : 8€

QUOTIENT FAMILIAL	Kid' Mercredis Journée	Kid' Mercredis Journée Hors CCVHA	Kid' Mercredis Après-midi	Kid' Mercredis Après-midi Hors CCVHA	Kid' Vacances	Kid' Vacances Hors CCVHA	Vacances Actives	Vacances Actives Hors CCVHA
0-336	5,7	6,7	1,7	2,7	5,7	6,7	2,3	4,3
337-456	7,1	8,1	2,7	4,3	7,1	8,1	3,3	5,3
457-599	9,5	10	5,2	6,2	9,5	10	5	7,2
600-856	11,8	13,5	5,8	7,4	11,8	13,5	6,6	8,6
857-1056	13,6	15,5	6,4	8	13,6	15,5	7,2	9,2
1057-1256	14,5	16,6	7	8,6	14,5	16,6	7,8	9,8
1257++	15,4	17,7	7,6	9,2	15,4	17,7	8,4	10,4

Ecole de sports

- Des tarifs annuels individuel et fratrie pour les 3-5 ans
- Des tarifs annuels individuel adolescent
- Des tarifs annuels individuel adultes

Tarif	individuel	fratrie	Adhésion individuelle
3-5 ans	140	120	8
adolescent	150	150	8
adulte	160	160	8

Séjours

- Des tarifs adaptés à différents quotients
 - Des tarifs adaptés aux populations de la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou
 - Des tarifs adaptés hors CCVHA
 - Adhésion individuelle annuelle obligatoire : 8€
-
- Des séjours sur 2 jours, 5 jours, du 1^{er} jour 8h30 au dernier jour 17h30, sauf indication contraire
 - Des séjours pour tous les âges
 - Sur La Jaille Yvon, Pouancé ou en France
 - En pension complète du 1^{er} soir au dernier midi
 - Principalement hébergement sous toile / hébergement en dur selon le séjour et la période de l'année

CONDITIONS GENERALES de VENTE à lire sur le portail famille

- 1- j'inscris mon enfant ou jeune au séjour sur le portail famille et je consulte le tarif sur « Mes Tarifs »
- 2- j'envoie 30% du coût du séjour dans les 15 jours suivant mon inscription " par télépaiement sur le lien suivant : https://jepaieenligne.systempay.fr/ANJOU_SPORT_NATURE " ou par chèque / ANCV / Coupon Sport / ... à Anjou Sport Nature, route de la Mayenne 49220 LA Jaille Yvon
- 3- je reçois le reçu du paiement de l'acompte qui valide mon inscription

En cas de désinscription :

- 1- +60 jours avant départ : désinscription autonome sur le portail / Merci d'avertir par mail de la désinscription mail : alsh@anjousportnature.com
 - 2- entre le 59^{ème} et le 15^{ème} jour avant départ : désinscription possible par Anjou Sport Nature, au 02.41.95.14.32
l'acompte est perdu, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif
 - 3- entre le 14^{ème} jour et le départ : désinscription par Anjou Sport Nature sur JUSTIFICATIF MEDICAL ou cas de force majeure, au 02.41.95.14.32
- Le séjour est dû intégralement, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif

COVID Anjou Sport Nature se réserve la possibilité d'annuler le séjour sur décret d'interdiction ministérielle inhérente à la crise sanitaire de la COVID-19.

Dispositif Colos Apprenantes 2020 : ce dispositif était entièrement lié à la crise sanitaire. Dans le cas où l'Etat remettrait en place ce dispositif, nous vous informerons des modalités



Kid' Ado Adulte

« Kid' Mercredis »

Tranche d'âge concernée / Lieu d'accueil / Effectif

6-12 ans / Salle Henri de Messey, rue de la Charmille – La Jaille Yvon / 36 enfants

Locaux et structures

- La mairie de la Jaille-Yvon met à notre disposition la salle Henri de Messey.
- Ensemble des installations sportives de la Base de loisirs
- Mise à disposition ou location ponctuelles de salles omnisports de la CCVHA et hors CCVHA
- Utilisation d'espaces extérieurs sécurisés pour la pratique sportive : Haras de l'Isle Briand, forêt de Longuenée, complexes sportif

Journée type Nouveauté PLAN MERCREDI

8h-9h péricentre et navette (possible dès 7h sur demande)

9h-11h45 : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature

12h à 13h00 : repas avec traiteur – La Jaille Yvon

13h-14h : navette pour les Kid' Mercredis après-midi

13h00 à 14h : temps calme animé

14h à 16h30 : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature

16h30 : goûter

17h à 17h15: accueil des parents et départ des navettes

17h-18h : péricentre et navette

Restauration

Les repas sont préparés par le traiteur Gauthier de Château-Gontier, et pris dans la salle Henri de Messey ou la salle du restaurant.

Les pique-niques sont stockés au frais lors des sorties dans des glaciaires réfrigérées.

Trousseau type pour chaque enfant

Une **tenue sportive adaptée**, en fonction de la météo et des activités pratiquées

Une tenue de rechange complète (sanitaires sur place)

Une paire de baskets obligatoire* (une paire de chaussures fermées pour les activités kayak et stand up paddle)

Nous n'accepterons pas sur les activités nautiques un jeune se présentant avec des chaussures de ville, des « Croc's », des tongs ou des sandales ouvertes.

Le Test d'aisance aquatique est obligatoire

Un sac à dos (2 bretelles)

Une bouteille d'eau individuelle / gourde

Casquette, crème solaire, imperméable



Kid' Ado Adulte

« Kid' Ado »

Tranche d'âge concernée / Lieu d'accueil / Effectif

6-10 et 11-16 ans / Salle Henri de Messey, rue de la Charmille – La Jaille Yvon / 36 enfants et 24 jeunes

Locaux et structures

- La mairie de la Jaille-Yvon met à notre disposition la salle Henri de Messey.
- Ensemble des installations sportives de la Base de loisirs
- Mise à disposition ou location ponctuelles de salles omnisports de la CCVHA et hors CCVHA.
- Utilisation d'espaces extérieurs sécurisés pour la pratique sportive : Haras de l'Isle Briand, forêt de Longuenée, complexes sportif

Journée type

8h-9h péricentre et navette (possible dès 7h sur demande)

9h-11h45 : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature

12h à 13h00 : repas avec traiteur ou pique-nique – La Jaille Yvon

13h00 à 14h : temps calme animé

14h à 16h30 : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature

16h30 : goûter

17h à 17h15: accueil des parents et départ des navettes

17h-18h : péricentre et navette

Restauration

Les repas sont préparés par le traiteur Gauthier de Château-Gontier, et pris dans la salle Henri de Messey ou la salle du restaurant.

Les pique-niques sont stockés au frais lors des sorties dans des glacières réfrigérées.

Trousseau type pour chaque enfant

Une **tenue sportive adaptée**, en fonction de la météo et des activités pratiquées

Une tenue de rechange complète (sanitaires sur place)

Une paire de baskets obligatoire* (une paire de chaussures fermées pour les activités kayak et stand up paddle)

Nous n'accepterons pas sur les activités nautiques un jeune se présentant avec des chaussures de ville, des « Croc's », des tongs ou des sandales ouvertes.

Le Test d'aisance aquatique est obligatoire

Un sac à dos (2 bretelles)

Une bouteille d'eau individuelle / gourde

Casquette, crème solaire, imperméable



Kid' Ado Adulte

« Ecole de Sports »

Tranche d'âge concernée / Lieu d'accueil / Effectif

3-5 ans / 11-16 ans / +17 ans / Salle Paulette Fouillet Le lion d'Angers / 20 individus par cours

Locaux et structures

- La CCVHA met à notre disposition la salle Paulette Fouillet
- Ensemble des installations sportives de la Base de loisirs

Trousseau type pour chaque enfant et adulte

Une **tenue sportive adaptée**, en fonction de la météo et des activités pratiquées

Une bouteille d'eau individuelle / gourde

Un goûter non chocolaté, plutôt fruit et barre de céréales

Organisation

- Les enfants sont pris à la garderie périscolaire Récréation ou amener par leur famille à la salle paulette Fouillet
- Les adultes viennent sur le lieu de pratique par leurs propres moyens

Inscription

- Via le portail famille

L'équipe ACM : animateurs et éducateurs sportifs

LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

Rôle de l'animateur

- L'animateur exerce une action éducative auprès d'enfants ou d'adolescents dans le cadre de l'association Anjou Sport Nature, de son centre de loisirs et de ses écoles de sports
- L'éducateur sportif exerce une action éducative auprès des différents publics dans le cadre de l'association Anjou Sport Nature de son centre de loisirs et de ses écoles de sports

Ses missions sont :

- Assurer la sécurité physique, affective et psychologique des enfants
- Adapter les espaces et les locaux en fonction des enfants de ses besoins et des animations
- Connaître les différents publics et les différentes phases de développement des enfants et des besoins qui en découlent
- Concevoir et évaluer des projets d'animation en rapport avec le projet pédagogique
- Être intègre et solidaire par rapport au projet éducatif et aux actions mises en place sur le terrain.
- Faire connaître les projets de l'association aux différents partenaires (enfants, familles, enseignants...) et être à l'écoute de leurs préoccupations
- S'adapter et recadrer les projets en fonction de la réalité du terrain

Une fiche « guide des missions et protocoles » est établie pour chaque animateur en fonction de sa spécialité et de son statut au sein de l'équipe de l'ACM. Elle est établie par la coordinatrice et validée par la direction, signée par l'animateur.

EVALUATION DU PROJET :

Cette évaluation permet d'évaluer les objectifs et les moyens mis en place. Les objectifs ont-ils été atteints ? Les moyens mis en place ont-ils fonctionné ? Quelles remarques peut-on apporter et quelle analyse pouvons-nous tirer pour dresser des perspectives futures ?

A la fin de chaque période, l'équipe d'animation se réunira pour revenir sur les journées vécues. Ces temps d'échange favoriseront une évaluation de nos actions et la réussite de nos objectifs.

- Réunion hebdomadaire en été avec l'équipe saisonnière
- Réunions régulières avec l'équipe de permanents au cours de l'année pour améliorer le service et répondre à de nouvelles problématiques
- Réunions régulières avec la direction afin de valider, invalider, améliorer, proposer de nouveaux objectifs